

Colloque « Moisissures, Habitat et Santé » - 16 octobre 2017-

Direction générale de la santé

Société Française de Santé et Environnement



Avec le soutien de la DHUP



Présentation N°3 (Résumé)

***Moisissures dans les logements français :
les données de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur***

Corinne Mandin - Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) – Université Paris-Est, 84 Avenue Jean Jaurès, Champs-sur-Marne, 77447 Marne-La-Vallée Cedex 2.
Corinne.Mandin@cstb.fr

L'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) est un programme de recherche mis en place en 2001 et soutenu par les ministères en charge de l'Environnement, de la Santé et du Logement, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses). Il vise à documenter la qualité de l'air et le confort dans les lieux de vie, afin de fournir des éléments de connaissance aux pouvoirs publics, aux professionnels et au grand public. Les données relatives à la contamination fongique des bâtiments sont ainsi collectées.

S'agissant plus particulièrement des logements, la contamination fongique a été évaluée dans le cadre de la **campagne nationale « Logements »** de l'OQAI menée entre 2003 et 2005 sur un échantillon de 567 logements représentatifs du parc de résidences principales en France métropolitaine continentale. Deux méthodes ont été utilisées pour qualifier la contamination des logements. La première méthode consistait à identifier visuellement la présence de moisissures. La seconde était fondée sur la détermination d'un indice de contamination fongique (ICF) basé sur la présence/absence de certains composés organiques volatils spécifiques des moisissures, prélevés pendant 7 jours sur un tube passif placé dans la chambre principale. Les résultats ont montré que près de 37 % des logements français présentent un développement fongique actif (ICF positif), tandis que 15 % présentent des contaminations visibles.

Par ailleurs, compte tenu des mutations du parc de bâtiments du fait des exigences en matière d'économie d'énergie, l'OQAI porte depuis quelques années une attention particulière à la qualité de l'air et au confort des logements neufs et réhabilités, dans le cadre du **programme OQAI-Bâtiments performants en énergie (OQAI-BPE)**. En effet, l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, qui passe notamment par le renforcement de l'étanchéité à l'air de l'enveloppe, ne doit pas se faire au détriment de la qualité de l'air intérieur et du confort des occupants. Les résultats du programme OQAI-BPE portent à ce jour sur 72 logements répartis dans 43 bâtiments. Ces derniers sont en majorité des bâtiments démonstrateurs PREBAT (Programme de Recherche et d'Expérimentation sur l'Energie dans le Bâtiment), sélectionnés sur la base du volontariat. Un développement fongique actif est identifié dans 47 % des logements étudiés contre 37 % pour le parc français. Cette présence de moisissures est plus souvent cachée : 1 % des logements présentent des traces de moisissures visibles contre 15 % observés dans la campagne nationale « logements » 2003-2005. La recherche des facteurs du développement actif de moisissures n'a pas abouti du fait du nombre limité d'observations, mais elle a souligné l'impact possible du type d'isolation thermique, de l'occupation du logement et de la survenue de problèmes d'humidité, d'infiltrations et de dégâts des eaux.

Enfin, à noter que dans le cadre de l'*International Society of Indoor Air Quality (ISIAQ)*, un travail est en cours visant à recenser les réglementations et recommandations nationales pour la gestion des moisissures dans les bâtiments. Quinze pays ont déjà transmis leurs informations ; le rapport final est attendu pour fin 2017.

Pour en savoir plus : www.oqai.fr

Rapport du deuxième état de la QAI et du confort dans les bâtiments performants en énergie :
http://www.oqai.fr/userdata/documents/498_OQAI_BPE_2016_2eme_Etat_QAI_Confort_version_WEB.pdf